

## **BARFRAY – portage Ifremer**

Extrait du dossier technique déposé en juin 2016 (FEAMP – Mesure 40)

Le bar est une espèce emblématique ciblée à la fois par la pêche professionnelle et la pêche récréative. Des évaluations récentes de l'état de la ressource ont conduit la commission européenne à prendre des mesures d'urgence drastiques en particulier sur l'unité de gestion couvrant la Mer du Nord, la Manche et la Mer Celtique. Il est cependant largement admis que la délimitation actuelle des stocks repose sur des considérations purement pragmatiques. Le déficit de connaissance sur cette espèce dans son milieu naturel est largement reconnu et susceptible d'entraver l'efficacité de ces mesures de gestion si les échelles temporelles et spatiales considérées ne sont pas adéquates.

Les connaissances acquises par l'Ifremer dans le cadre de l'action marquage du projet Bargip 2014-2016 donnent des éléments de réponse qui doivent être complétés afin de mieux comprendre le fonctionnement des frayères et la structuration de la population (délimitation de stocks, et relations frayères nourriceries influant le recrutement).

C'est l'objet de la présente proposition de projet qui s'articule autour de trois approches complémentaires constituant autant d'actions :

**A1. Identification et caractérisation des frayères principales et relations frayères-nourriceries** (connectivité au stade larvaire). Si de premiers éléments existent déjà sur ce sujet, ils doivent être développés de manière plus approfondie. Quatre tâches sont identifiées :

- a) identification des zones essentielles de reproduction à partir des données VMS,
- b) recherche des causes des variations interannuelles,
- c) modélisation des relations frayères-nourriceries (quelles frayères alimentent quelles nourriceries),
- d) identification des frayères et nourriceries ayant une contribution majeure au maintien de la population.

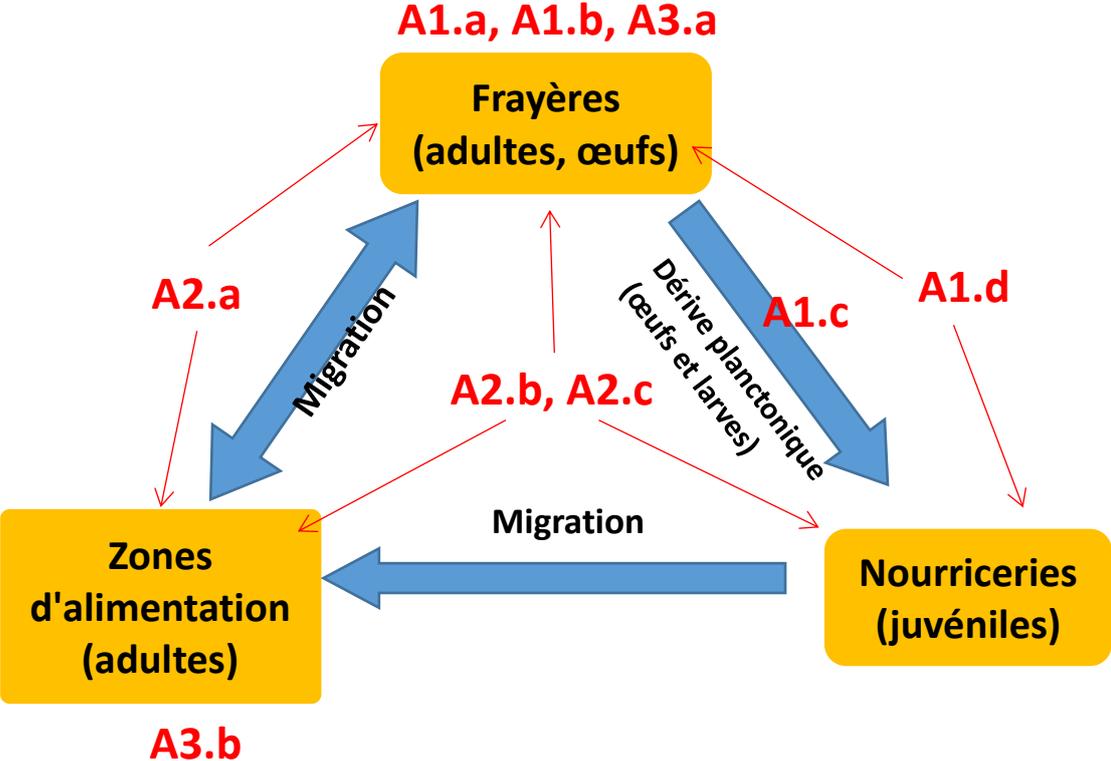
**A2. Fonctionnement des frayères et relations frayères-zones d'alimentation.** Il s'agira d'exploiter les prélèvements biologiques réalisés dans le cadre de l'action marquage du projet Bargip (analyses génétiques, chimie des pièces calcifiées). Trois tâches sont considérées :

- a) confirmer, à grande échelle, les processus de fidélité sur les frayères hivernales et les zones d'alimentation estivales mis en évidence par le marquage électronique,
- b) analyser rétrospectivement ces processus de fidélité à partir de marqueurs chimiques des pièces calcifiées et rechercher des processus de homing (l'origine natale de l'individu correspond-t-elle à la zone où il se reproduit ?)
- c) évaluer les conséquences de la fidélité aux zones fonctionnelles des adultes sur la structure génétique intraspécifique (existe-t-il des différences génétiques, adaptatives ou non, entre les groupes d'individus se reproduisant sur des zones de frayère différentes ?).

**A3. Diversité des zones d'alimentation contribuant aux frayères principales.** Si l'hypothèse de l'existence de plusieurs stocks n'est actuellement pas infirmée, les données actuelles montrent, en première approche, que ces stocks (mer Celtique-Manche-mer du Nord et Golfe de Gascogne notamment) ne sont pas indépendants. L'existence de zones de mélange de stocks rend nécessaire la quantification des flux entre les différentes entités (importance relative et nécessité ou non de les prendre en compte dans l'évaluation). Cette question peut être abordée par le biais de marquage conventionnel à grande échelle sur les frayères principales (identifiées en A1). Les conditions de réalisation de telles opérations, en partenariat avec des professionnels, doivent être analysées avant d'être mises en œuvre à grande échelle ce qui conduit à la proposition de réalisation d'une étude pilote en 2018 en co-coordination avec le CNPMM (identification et indemnisation des navires professionnels, communication avec la profession, etc.). Le choix de la frayère sera déterminé en concertation avec les professionnels.

Le projet doit considérablement améliorer la connaissance des zones fonctionnelles d'importance pour le bar et permettre d'identifier celles qui mériteraient, le cas échéant, une vigilance particulière ou des actions spécifiques pour leur protection ou leur restauration. Il devrait par ailleurs permettre une optimisation des efforts de gestion spatialisée dans le but d'assurer l'exploitation durable et la conservation de cette ressource.

Les résultats de ce projet bénéficieront directement aux groupes de travail du CIEM en charge de l'évaluation du bar et donc à une amélioration de la gestion de la ressource.



Processus liant les zones fonctionnelles du bar et niveaux d'intervention des différentes actions/tâches du projet BarFray.